

2^{ème} année de Master - Mention « Droit social »
Parcours « Droit de l'emploi et des relations sociales »
Enseignements et contrôle des connaissances : 2022-2028

Version du 05/12/2016

		Volume horaire de l'année (h) :				400,00	
Premier semestre		Volume horaire du semestre :		200,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires							
UE 1.1.1 : Droit de l'emploi et des conditions de travail (emploi, rémunération, durée du travail)		40,00		120	6	(1)	3h
UE 1.1.2 : Droit des relations individuelles de travail (exécution et rupture du contrat de travail)		40,00			6		
UE 1.1.3 : Droit social européen et droit international du travail		20,00		60	6	(2)	2h
UE 1.1.4 : Projet tuteuré "Atelier Relations avec les institutions et les acteurs du droit social"		30,00			4	(3)	
UE 1.1.5 : Projet tuteuré "Atelier Aspects juridiques de la RSE et de la santé au travail"		20,00	80		4		
UE 1.1.6 : Projet tuteuré "Méthodologie juridique en droit social"		50,00	40		4	(4)	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
		Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de	150	points	

		Volume horaire de l'année (h) :				400,00	
Deuxième semestre		Volume horaire du semestre :		200,00 h		ECTS : 30	
Matières	Organisation pédagogique		Barème		Examen terminal		
	TD	Cours	Contrôle Continu	Contrôle Terminal	ECTS	Nature	Durée
UE obligatoires							
UE 2.1.1 : Relations sociales (droit des IRP et des conflits collectifs)		40,00		120	6	(1)	3h
UE 2.1.2 : Droit des relations collectives de travail (négociation collective, élections professionnelles, syndicats)		40,00			6		
UE 2.1.3 : Droit pénal du travail		20,00		60	6	(2)	2h
UE 2.1.4 : Projet tuteuré "Atelier Contentieux du travail et de l'emploi"		30,00			4	(3)	
UE 2.1.5 : Projet tuteuré "Atelier Métiers, déontologie et engagement professionnel du juriste du travail"		20,00	80		4		
UE 2.1.6 : Projet tuteuré "PPA : rapport thématique de stage en entreprise"		50,00	40		4	(5)	
Sport (points sport de 1 à 15 maximum) à rajouter au total du semestre							
		Total du semestre sur	300	Capitalisation du semestre à partir de	150	points	

- (1) Un cas pratique en 3 heures sur l'un des deux cours magistraux.
- (2) Un sujet théorique en 2 heures sur l'une des questions étudiées en cours.
- (3) Rédaction encadrée et soutenance d'un mémoire en équipe de travail sur l'un des ateliers.
- (4) Travaux pratiques encadrés en équipe de travail.
- (5) Rédaction encadrée d'un rapport de stage thématique individuel, dit "PPA" (projet professionnel appliqué).